

## INSECTICIDE BUGOUT

TUE LES BLATTES, LES PERCE-OREILLES, LES FOURMIS, LES PUCES, LES LÉPISMES ARGENTÉS, LES GRILLONS, LES MILLIPÈDES ET LES CENTIPÈDES  
POUDRE  
UTILISER À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR

### USAGE DOMESTIQUE

GARANTIE : DIOXYDE DE SILICIUM (présent sous forme de TERRE DE DIATOMÉES)  
92,07%

N D'ENR. 27947 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER LE PRODUIT

CONTENU NET : (200g, 400g, 1kg)

FABRIQUÉ PAR

L'INSECTICIDE ORGANICS HAROLD CROSSMAN

Amherst, Nouvelle-Écosse

B4H 2M3

Pour de plus amples renseignements, téléphoner au 902-667-9733

TUE LES INSECTES RAMPANTS. L'INSECTICIDE BUGOUT est fait à partir d'une formule contenant de l'oxyde de silicium ou terre de diatomées et une fragrance. Cette poudre non tachante peut être utilisée sans danger pour les humains, les animaux domestiques, les poissons, oiseaux et la faune sauvage. Demeure efficace pour le contrôle des insectes aussi longtemps que L'INSECTICIDE BUGOUT est présent.

### MODE D'EMPLOI

À L'INTÉRIEUR : Saupoudrer légèrement les endroits où les insectes se trouvent ou se cachent comme les fentes et fissures, derrière et dessous les cuisinières, les réfrigérateurs, les éviers, les armoires, les plinthes, les poubelles, autour des tuyaux et des drains, des cadres de fenêtres et dans les greniers et les sous-sols. Appliquer L'INSECTICIDE BUGOUT à raison de 50g pour 10m<sup>2</sup>. Appliquer directement sur les insectes lorsqu'il est possible de la faire. Répéter le traitement au besoin.

À L'EXTÉRIEUR : Saupoudrer légèrement les endroits où les insectes se trouvent ou se cachent incluant les patios, les fenêtres, les cadres et les seuils de portes, à l'extérieur des portes d'entrée, autour des fondations et tout au long des pistes de fourmis. Répéter le traitement au besoin.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET ÉVITER D'INHALER LA POUDRE Ne pas utiliser comme vaporisateur. Éviter tout contact avec les yeux. Laver les mains après l'utilisation.

**PREMIERS SOINS** : Pour tout contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**: Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION** : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant avec les ordures ménagères.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )